

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Adresse provisoire :
Case postale 3906 – 1002 Lausanne

BILAN ET PERSPECTIVES

2001 : une nouvelle rédaction pour un millénaire naissant dans l'incertitude

*« Quand tu arrives au sommet,
continue à grimper... »
Devise tibétaine*

Au moment de rédiger ce texte loin des exubérances branchées du « millénaire », la tentation existe de regarder exclusivement dans le rétroviseur de mon activité journalistique et de dresser un bilan aussi narcissique qu'inutile de ces cinq dernières années de rédaction conduites loyalement dans un environnement professionnel très difficile car intellectuellement destructeur. L'histoire se chargera mieux que le soussigné de juger de la valeur de l'information diffusée durant cette période. Je me contenterai de penser que *DEFENSE* est resté, par un choix clair et la qualité de ses intervenants, un bulletin d'informations objectif et sérieux dans une revue militaire de haute tenue. Vous êtes nombreuses et nombreux à soutenir l'option d'un journalisme d'investigation et de réflexion. Ce style s'applique d'autant plus facilement à notre mensuel que nos délais rédactionnels n'autorisent guère l'éclat ou le sensationnel. Fondamentalement, le nouveau millénaire ne devrait pas modifier cet état de fait. Je m'en réjouis. Quand je constate les dérapages qui se sont produits aux Etats-Unis lors de la récente élection présidentielle, grotesque farce médiatique (puis juridique) due en grande partie aux impératifs de l'audimat, je ne peux pas être partisan de telles courses à l'exclusivité.

■ **Maj N. d'Eggis,**
rédacteur sortant

Rôle de « Défense »

DEFENSE a ouvert ses colonnes à toutes celles et ceux qui désiraient, dans ou hors de ce canton, prendre part à la vaste réflexion entourant notre politique de sécurité et notre armée en particulier. Même la jeune génération a parfois trouvé le temps – mais trop rarement encore à mon sens – de nous faire part de ses préoccupations et de ses attentes.

Pour votre serviteur, il fut en tout cas très instructif de se mettre à l'écoute de la relève. Avant de persuader les officiers supérieurs, ne faut-il pas après tout convaincre les lieutenants nouvellement promus? Le rédacteur atypique mais peu adepte de la langue de bois est ainsi sorti, lorsqu'il le fallait et selon une volonté délibérée, des sentiers étroits de la seule doctrine. Une presse critique, sans être de mauvaise foi, est indispensable au fonctionnement

d'une politique d'information cohérente dans ce pays. Nous avons besoin d'analyses pertinentes capables d'alimenter le débat démocratique, particulièrement si ledit débat parvient à se distancier de la rhétorique urticante et de la seule futilité. L'amalgame étant peu à peu élevé au rang de technique journalistique privilégiée – frisant la désinformation et la malhonnêteté – il faut pouvoir lui opposer un style plus crédible. Je vois en outre dans l'information, se bornant à des



diatribes télévisées entre petits roquets enragés un abrutissement sournois de l'esprit. Finalement, à l'instar de ce qui se répète inlassablement dans les stages de commandements supérieurs, il faut user de la polyvalence et de la dynamique de l'esprit – quitte à heurter quelques susceptibilités de mauvais aloi – jusqu'au moment de la décision. Et non après le choix de cette dernière, comme le laisse apparaître une nouvelle tendance. Cette belle discipline souffre néanmoins des quelques moutons noirs qui, au sein du système, décident toujours et encore à l'encontre du bon sens ou avec une science très personnelle de l'ambiguïté, là où l'inertie est déjà un mal endémique. Il faut les libérer (avec tact!) de leurs obligations. Ils n'ont plus leur place dans la structure sécuritaire de demain.

La succession à la tête de la rédaction est laborieuse, les rédacteurs prêts à engager leur responsabilité, consacrer du temps à la collectivité et soutenir les auteurs ne se bousculant pas au portillon. Ici, comme ailleurs, ceux – naturellement détenteurs de la vérité, des critiques improductives et des meilleures intentions – toujours enclins à tirer sur le pianiste, se trouvent à court de munitions, lorsqu'il faut s'engager concrètement. Ce phénomène de société gangrène les structures associatives les plus solides. Soyons francs: la maîtrise du verbe assassin étant un art complexe proche parfois d'un exercice funambulesque, la place sur les gradins, avec le public, est naturellement moins risquée pour une carrière. Du point de vue des spectateurs ou des lions, les

jeux du cirque se perçoivent différemment. On préfère voir manger qu'être mangé...

L'idéal serait que la rédaction soit dirigée prochainement par un jeune cadre, proche du quotidien de l'Armée XXI, avec le concours de quelques officiers plus expérimentés. Car c'est de cette armée dont il faudra essentiellement, et avec la lucidité indispensable, parler à l'avenir...

Armée XXI: notre réalité militaire

Armée XXI est plus qu'une réforme de circonstance. C'est une réflexion et une réalisation de fond sur l'outil de notre sécurité nationale, à moyen et long terme. Dans le contexte économique et social actuel, je crains que le monde politique ne nous pardonne pas un nouvel «échec» ou même une réforme mal conduite. Comme un naufrage «à la Titanic» est interdit, il devient primordial d'étendre la réflexion à l'ensemble des partenaires. Souhaitons que les choix décidés en plénum ne soient pas ensuite paralysés par de multiples recours, oppositions et autres initiatives. Le passage aux urnes n'est pas un exercice gratuit et il peut avec le temps et les «variations sur un même thème» devenir – fait très dangereux en démocratie – lassant. L'absentéisme ainsi favorisé est une réelle épée de Damoclès...

Difficile de certifier actuellement si cette nouvelle armée sera, dans les faits comme dans les intentions moult fois proclamées, une armée de milice

ou une armée (plus ou moins professionnelle. Gardons seulement à l'esprit qu'une armée professionnelle n'est possible qu'à trois conditions majeures

- L'acceptation par une large majorité du coût réel de cette armée (salaires et équipements appropriés).
- L'acceptation d'un nouveau choix stratégique (la professionnalisation de l'armée balayant l'histoire militaire de ce pays (la milice).
- La participation du noyau des meilleurs éléments à cette nouvelle armée professionnelle.

Or, il faut admettre que:

- Nous ne disposons pas aujourd'hui des sommes et de la volonté politique nécessaires pour créer une armée professionnelle dans ce pays.
- La milice - son esprit et ses avantages - est encore suffisamment présente dans nos mémoires pour ne pas l'effacer sur un coup de tête.
- L'économie rechignant à céder ses meilleurs éléments, nous devons recourir au seul système dans lequel nous avons une chance de disposer desdits éléments, même si cette disponibilité est de plus en plus réduite.

D'autre part, si la primauté du politique sur le militaire est vraiment une réalité dans ce pays, nous devons mettre toute notre énergie et notre loyauté d'officiers au service des options retenues, puisque les directives générales ont été émises. En contrepartie, il faut que le monde politique assume ses choix et se montre responsable,

particulièrement lorsque la pression populaire l'incite à la précipitation et au sabotage. Dans l'euphorie du «Tout le monde il est bon, tout le monde il est gentil», la clairvoyance ne serait-elle plus que la vertu des esprits chagrins?

On peut comprendre les inquiétudes de celles et ceux qui soutiennent que le système de la milice ne s'appliquera pas, dans les faits, aussi harmonieusement aux cadres supérieurs qu'aux officiers subalternes, sous-officiers et soldats de cette armée nouvelle formule. Le compromis final sur ce point sera délicat à obtenir, mais il est vital d'en élaborer un. L'actuel chef des Forces terrestres ne ménage pas ses efforts, mais les pressions de toutes sortes sont de plus en plus vives. Certains s'interrogent déjà sur la question, qui dérange, de savoir s'il y aura encore un milicien dans l'avion sécuritaire de demain avec tous les obstacles qui se dressent désormais devant lui!

Avenir des sociétés militaires

Quelle sera la place réservée aux sociétés militaires dans cette nouvelle structure de sécurité? La diminution annoncée des effectifs est en soi une menace non négligeable, au moment où les jeunes peinent déjà à rejoindre nos rangs. Une pléthore d'activités et un indi-

vidualisme croissant – maladies d'une société en surrégime – expliquent en partie cette forme de désertion associative. Néanmoins, ces phénomènes ne sont pas les seuls en cause. Je doute de l'avenir des sociétés militaires réduites aux seules amicales d'«anciens combattants» – même si nous leur sommes redevables de notre liberté – auxquelles les jeunes ne s'identifient pas. Sans établir d'audacieuses comparaisons, force est d'admettre que certains mouvements ou groupuscules plus ou moins respectables, empêtrés dans une idéologie bornée, sont désormais constamment en retard d'une guerre. Nos associations militaires, plus crédibles que ces groupes, ont un rôle bien plus important à jouer dans la société. La continuité passe obligatoirement par une union harmonieuse des expériences et des esprits novateurs, voire des forces. Il serait grand temps également de combler certains fossés séparant nos déclarations d'intentions de nos actes. Au moment où tout le monde parle de solidarité (au point de confondre par démagogie sa vertu avec son opportunité), celle-ci devant absolument demeurer au sein du corps des officiers, présente des brèches (encore est-ce un euphémisme) qui peuvent à l'avenir nous desservir. Une «solidarité à deux vitesses», telle qu'elle se met en place, produit des effets aussi pervers que le copinage.

Conclusion

Les sujets rédactionnels ne manqueront pas au cours des prochaines années. Le rédacteur se retire à l'heure de l'Assemblée générale 2001, avec le sentiment d'une mission accomplie. Il y en a d'autres. Le chant du cygne et l'hypocrisie du «politiquement correct» attendront quelque peu. Ainsi, l'officier concerné par l'Armée XXI restera vigilant devant l'évolution de notre politique de sécurité et l'information qui sera donnée sur cette dernière. Dans ce domaine déterminant pour la collectivité et en conclusion, il faudra toujours oser, reculer parfois – pour mieux sauter –, mais ne jamais baisser les bras.

Je remercie les lecteurs fidèles et occasionnels de la confiance qu'ils m'ont témoignée. Le millénaire qui commence pour nous et la nouvelle rédaction en particulier, sont marqués du sceau de l'incertitude, ce qui ne facilite en rien la mise en place d'Armée XXI et l'existence même d'un instrument de sécurité dans ce pays. Mais, c'est ce qui le rend aussi imprévisible que passionnant.

*Ita diis placuit.*¹

Lausanne, 1^{er} janvier 2001.

N. d. E.

¹ *Ainsi il a plu aux dieux.*



Les membres du **Groupe de Lausanne** se réuniront en assemblée générale ordinaire le mercredi 14 mars 2001 au Centre patronal, route du Lac 2, 1094 Paudex. Le conférencier de cette soirée sera le divisionnaire Luc Felley, cdt div ter 1, qui s'exprimera sur le thème «l'Armée suisse à l'aube du XXI^e siècle».

Le Groupe de Montreux-Aigle-Pays d'Enhaut organise une

visite du Centre d'instruction de l'Armée à Lucerne le mercredi 7 mars toute la journée. Les participants pourront assister au simulateur CET de Kriens à un exercice d'état-major de la brigade blindée 1.

En avril, nous prévoyons une visite lors d'un exercice combiné PCI, Trp sauv et SDIS.

Le Groupe de Morges poursuit ses conférences-lunch à

La Longeraie. La prochaine est fixée au mercredi 4 avril à 12 heures.

Le Groupe de Gros-de-Vaud organise l'Assemblée générale 2001 de la Société vaudoise des officiers. Tous les présidents de groupements invitent leurs membres à se retrouver le samedi 3 mars à Villars-le-Terroir. Cette manifestation est considérée comme l'activité prioritaire du mois de mars. Faisons mieux que quinze pour cent de participation!

POINT DE VUE

Avis de tempête sur les sociétés militaires

■ Lt col Denis Froidevaux¹

Au cours de mes trois années de fonction en tant que modeste président du Groupe Montreux-Aigle-Pays d'Enhaut, j'ai pu, comme de nombreux camarades qui occupent la même fonction que moi, constater avec objectivité et sans aucune considération émotionnelle combien notre société se trouvait dans une situation délicate en terme d'évolution de l'effectif et, plus particulièrement de fréquentation aux activités organisées.

Délicate parce que, en dépit de tous nos efforts visant à mettre sur pied des programmes d'activités aussi attirants que variés, nos membres désertent nos activités ou, à tout le moins, avons-nous d'énormes difficultés à dépasser la barre des quinze pour cent de participation

Stop! Cela ne peut plus durer ainsi!

Il est temps de s'interroger avec rigueur et sérieux sur le devenir de la

Société vaudoise des officiers et cela plus particulièrement dans la perspective de l'introduction prochaine d'Armée XXI, qui déploiera ses premiers effets, comme chacun le sait, à partir de 2003. Il est évident que nous ne pouvons pas continuer dans la voie dans laquelle nous nous trouvons actuellement.

Plusieurs pistes devraient être étudiées. En voici un inventaire non exhaustif.

- Fusion de toutes les sociétés militaires en une seule société avec création de «sections» officiers, sous-officiers, etc.
- Fusion de tous les groupements de la SVO en une seule société cantonale.
- Diminution du nombre de groupements avec pour objectif de créer quatre régions.
- Fusion des sociétés militaires de Suisse romande en une seule société.

Le Comité cantonal a, lors de sa dernière séance, parfaitement saisi les enjeux. En effet, il a chargé un

groupe de travail d'étudier différentes variantes (dont celles esquissées ci-dessus) et d'ici 2002 de faire des propositions concrètes et crédibles.

Nul doute qu'à l'instar de notre Armée de milice qui, en moins de dix ans, vivra deux restructurations en profondeur, la SVO assumera son avenir avec clairvoyance et sérénité en plaçant au centre de ses préoccupations l'art. 3 de ses statuts, qui dit «la SVO a pour but d'œuvrer à la défense du pays, notamment de soutenir les institutions militaires et de contribuer à la formation des officiers et de resserrer leurs liens de camaraderie».

Il est évident que nous aurons besoin de chacun des membres pour ce processus long et difficile que nous devons tous, d'une manière ou l'autre, assumer.

D. F.

¹Président du Groupe de Montreux-Aigle-Pays d'Enhaut de la Société vaudoise des officiers.